

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CONSEIL DE VILLE DE BROSSARD DE MARS

Début du projet Bioparc et retour de l'OSM

Brossard, 23 mars 2022 – Lors de l’assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue hier soir, les élus ont procédé à l’adoption de diverses résolutions qui permettront, notamment, d’amorcer le grand projet d’aménagement du Bioparc, d’officialiser l’avis de la Ville sur la Planification des besoins d’espaces (PPBE) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin), la tenue d’un concert en plein air de l’Orchestre symphonique de Montréal (OSM), la location d’embarcations nautiques sur la rivière Saint-Jacques cet été et le remplacement du revêtement du terrain de soccer au parc Poly-arána. Voici un résumé de ces décisions.

Bioparc – Feu vert pour les plans et devis

Diverses directions de la Ville travaillent, depuis 2017, à la planification du projet de Bioparc, un centre de plein air de près de 600 hectares aménageables (sentiers et aire d’accueil) situé dans un milieu naturel exceptionnel, au sein du Bois de Brossard. Avec l’arrivée du REM et la projection d’un parc métropolitain agricole par la Communauté métropolitaine de Montréal à la sortie de la station terminale, le Bois de Brossard, annexé à ce parc métropolitain, pourrait ainsi devenir l’un des grands parcs naturels de la région métropolitaine accessible en transport collectif.

Au cours des dernières années, la Ville a complété l’élaboration d’un concept d’aménagement pour l’aire d’accueil et un Plan directeur des sentiers qui propose les aménagements suivants :

- Construction d’un chalet et aménagement d’aires récréatives proposant une signature axée sur la sensibilisation des milieux naturels et l’agriculture urbaine ;
- Quatre (4) sentiers pédestres totalisant 9,1 kilomètres ;
- Un sentier multifonctionnel potentiel de 1,93 kilomètre (inclus aux 9,1 kilomètres) ;
- Trois (3) sentiers de ski de fond totalisant 6,1 kilomètres (inclus aux 9,1 kilomètres).

Le mandat octroyé hier soir par le conseil vise à produire les plans et devis du Bioparc, d’obtenir les autorisations du ministère de l’Environnement et d’assurer la surveillance des travaux lors de la construction d’un premier tronçon de sentiers en 2023.

« Après d’importants travaux de planification et de conceptualisation par nos équipes à la Ville, je suis heureuse de confirmer que le mandat octroyé représente un jalon important vers la réalisation concrète du Bioparc dont nous rêvons depuis longtemps », a déclaré la mairesse, Doreen Assaad.

La Ville demande au CSS Marie-Victorin de refaire ses devoirs

En vertu des récents amendements apportés à la Loi sur l’instruction publique (LIP), le CSS Marie-Victorin doit produire chaque année un Projet de planification de ses besoins d’espaces (PPBE). C’est là que le CSS Marie-Victorin indique ses projets d’agrandissements, mais également les nouvelles constructions qui requerront de nouveaux terrains. Une fois soumis, la Ville de Brossard dispose d’un délai de 45 jours pour donner son avis à défaut de quoi, ce projet est réputé accepté par la Ville.

Or, la Ville de Brossard rejette le PPBE présenté car elle juge que les prévisions sont incomplètes et risquent d’être inférieures aux besoins réels à venir dans les prochaines années. De plus, le PPBE propose un type de développement des écoles qui ne tient pas compte de la réalité économique du milieu, soit le coût élevé des terrains, la densification du territoire et la mixité des usages.

La Ville souhaite aussi que le CSS Marie-Victorin procède à l'analyse poussée de ses équipements (terrains et bâtiments) afin de démontrer que ceux-ci ne peuvent satisfaire les besoins d'espaces pour les futurs équipements scolaires. Enfin, la Ville recommande au CSS Marie-Victorin et au ministère de l'Éducation que la planification des besoins d'espace se fasse selon une planification à moyen et long terme.

« Nous sommes conscients des besoins grandissants du Centre de services scolaire Marie-Victorin et nous les comprenons très bien. Toutefois, une planification des écoles ne se fait pas sur 45 jours et doit permettre une analyse globale de la situation. Nous faisons face à de nombreux défis qui doivent être pris en considération. Rappelons que la Ville de Brossard est construite à 90 % et que les parcs sont pleinement utilisés. Les terrains vacants potentiellement utilisables sont rares et leur valeur a augmenté à un rythme accéléré au cours des dernières années », a dit la mairesse Assaad.

En route vers l'été : retour de l'OSM et des embarcations nautiques à la rivière Saint-Jacques

Deux résolutions adoptées lors de la séance sont un signe de la belle saison qui approche.

D'abord, les membres du conseil se sont réjouis d'autoriser la venue de l'OSM à Brossard, cet été, pour un concert de musique classique en plein air dans le cadre de la programmation *L'OSM dans les parcs*. « Je suis heureuse de voir l'OSM revenir à Brossard après deux étés d'absence dus à la pandémie. C'est donc un rendez-vous le mardi 26 juillet ! », a déclaré Doreen Assaad.

Le conseil a aussi autorisé le maintien d'un service de location d'embarcations et d'activités nautiques non motorisées sur la rivière Saint-Jacques, et ce, pour la période du 18 juin au 18 septembre 2022. Ce service offrira cette année encore aux citoyens un accès privilégié à la rivière Saint-Jacques et à la zone protégée du fleuve Saint-Laurent grâce à la location d'embarcations diverses : planche à pagaie, kayak solo, kayak double et canot.

Nouvelle surface synthétique au parc Poly-aréna

Le revêtement actuel du terrain de soccer au parc Poly-aréna a atteint sa fin de sa vie utile et doit être remplacé. Toutefois, les travaux débuteront en août afin de maintenir l'accès au terrain et au site plus élargi pour la tenue des événements suivants entre le 15 juillet au 17 août 2022 : Challenge de Soccer, Festin Culturel et concert de l'OSM.

Pour rester branché sur le conseil

Chaque séance du conseil municipal est diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Brossard et sur **brossard.ca/conseil**. Le procès-verbal de la dernière séance sera disponible sur cette page au cours des prochains jours.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**